

## Dossier de Validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels (VEEPAP)

### Procédure de pré-inscription

Du 15 novembre 2022 au 22 janvier 2023

#### 1. Connexion

- Lors de votre première connexion

Choisir ENSAP-Bordeaux

Cliquer sur « Créer un dossier »

Dans l'onglet « Session admission », choisir « VEEPAP 2023 »

Puis cliquer sur « Accéder à cette session »

- Lors des connexions suivantes

Choisir ENSAP-Bordeaux

Cliquer sur « N° de dossier »

Indiquer la référence donnée lors de la création du dossier ainsi que le nom de naissance que vous avez saisi lors de la création de votre dossier.

Si vous ne pouvez pas vous reconnecter, ne pas repasser par la phase de création du dossier. Merci de

Contactez l'école à l'adresse mail suivante [admissions@bordeaux.archi.fr](mailto:admissions@bordeaux.archi.fr)

#### 2. Dossier

- Création du dossier

Après votre première connexion, remplissez les différents champs relatifs à votre état civil :  
En numéro

1 - « Civilité, nom de ... », indiquer tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil

2 - « Code postal, ville, pays », candidats résidant en France // « Code postal, ville, pays », candidats résidant à l'étranger. Cliquer sur la case, inscrire « 99 », puis le nom de la ville et du pays.

3 - « N° de fixe / portable... » : n° portable dans la 2ème case

4 - Courriel : indiquer une adresse mail valide

Cliquer sur « Valider les informations saisies »

[Noter la référence du dossier qui vous sera attribuée.](#)

Vous pouvez accéder à votre dossier en indiquant la référence donnée ainsi que le nom de naissance que vous avez saisi lors de la création.

➤ Compléter votre dossier

Remplir les différents onglets : « État civil et coordonnées »; « Fichiers et compléments », « Parcours scolaire et universitaire », « Autres questions », « Transmission de la candidature »

En haut de l'écran une information vous indique l'avancement de votre dossier et les données manquantes pour valider l'onglet.

Onglet « État civil et coordonnées »

Onglet rempli lors de la création du dossier. Le compléter éventuellement.  
Ajouter une photo.

Onglet « photo »

Ne pas en tenir compte

Onglet « Fichiers et compléments »

Déposer les documents demandés dans le menu déroulant.

Attention aux commentaires.

Cliquer sur « Parcourir » pour téléverser le document puis « Envoyer »

**Nous n'accepterons que des documents au format PDF. Les documents doivent être nommés par type de document par exemple pour la lettre de motivation indiquer « lettre demotivation.pdf »**

La capacité maximum des fichiers ne peut excéder 50mo.

Onglet « Parcours scolaire et universitaire »

Complétez la rubrique « Baccalauréat »

Rubrique « département » : indiquez 99 pour les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger

Dans la rubrique « Parcours »

« Formation suivie » indiquez l'intitulé de la formation et le niveau d'études dans la formation.

Onglet « Coursus demandé »

Sélectionner la formation « architecture » et Indiquer l'année que vous souhaitez intégrer

Onglet « Autres questions »

Cochez votre niveau d'études supérieures.

A la question « Si vous avez déposé d'autres dossiers, listez par ordre de priorité vos choix d'ENSA. »

Vous devez lister par ordre de priorité les différentes ENSA où vous avez déposé un dossier y compris l'ensap Bordeaux. Lors de la transmission de votre candidature vous attestez sur l'honneur l'exactitude de vos choix.

Onglet « Transmission de la candidature »

Vous pouvez Imprimer la fiche récapitulative en cliquant sur le lien.

Vous trouverez en annexe la liste des pièces.

➤ Validation de votre candidature

Votre candidature sera prise en compte après vérification de la complétude du dossier.

Tout dossier incomplet et/ou hors délais sera refusé.

Tous les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français.

Liste des documents à joindre :

- Une lettre de motivation indiquant notamment l'année d'études vous souhaitez intégrer
- Un CV détaillant vos compétences, connaissances et qualités acquises
- Une attestation en langue française certifiant un niveau B2 pour les candidats étrangers
- Une attestation ENIC-NARIC pour les diplômes étrangers
- Le(s) programme (s) des études supérieures
- Un dossier de travaux personnels (format numérique uniquement) Maximum 10 pages
- Une copie du baccalauréat ou équivalent
- Le relevé de notes du baccalauréat
- Une copie du ou des diplôme(s) de l'enseignement supérieur
- Les relevés de notes de l'enseignement supérieur
- Paiement des frais de dossier (37 euros) : le paiement peut être effectué **par chèque** à l'ordre de 'Agent comptable de l'ENSAPBx ou **en ligne** directement sur taïga. Les candidats boursiers sur l'année en cours sont exonérés des droits d'inscription (téléverser l'attestation définitive de bourse de l'année 2022-2023)